

Action collective : vers la résolution d'un problème frustrant pour construire une infrastructure mondiale d'information financière

Bertrand COUILLAULT
Banque de France

Jun MIZUGUCHI
Agence des services
financiers japonaise

Matthew REED
Bureau de recherche
financière du département
du Trésor américain

Cet article présente un exemple de coopération internationale lancée par les chefs d'État du G20 en vue de mettre en place une solution répondant à une question centrale pour l'information financière : l'identification unique des contreparties à une transaction. Les auteurs rappellent les difficultés de toute action collective, en particulier en termes d'émergence de standards financiers internationaux, et le besoin d'améliorer la transparence des marchés mis en évidence par la crise financière ayant suivi la faillite de Lehman Brothers.

Le document décrit les étapes et les défis qui ont jalonné la mise en place du LEI (Legal Entity Identifier), identifiant unique international pour les entités juridiques sous l'égide du Conseil de stabilité financière (FSB) mandaté par les chefs d'État du G20. La mise en place d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé, illustré par la création d'une fondation de droit privé, la GLEIF (Global LEI Foundation), sous la supervision étroite d'un Comité de surveillance réglementaire, le ROC (Regulatory Oversight Committee), est une solution originale qui a permis de construire une solution opérationnelle dans des délais réduits.

Succès reconnu en termes de coopération internationale, la mise en place d'un identifiant unique international n'est pour autant qu'un premier jalon vers une description complète des liens, notamment capitalistiques, existant entre les principales entités juridiques mondiales. L'article évoque rapidement les prochaines étapes.

Matthew Reed, du Bureau de recherche financière du département du Trésor américain (*Office of Financial Research, U.S. Department of the Treasury*), Bertrand Couillaault, de la Banque de France et Jun Mizuguchi, de l'Agence des services financiers japonaise (*Financial Services Agency of Japan*) ont été les premiers président et vice-présidents du Comité mondial de surveillance réglementaire des identifiants d'entités juridiques (*Global LEI Regulatory Oversight Committee*), de sa création en 2013 jusque début 2016.

Les idées et opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des autres membres du comité ou de leurs agences respectives.